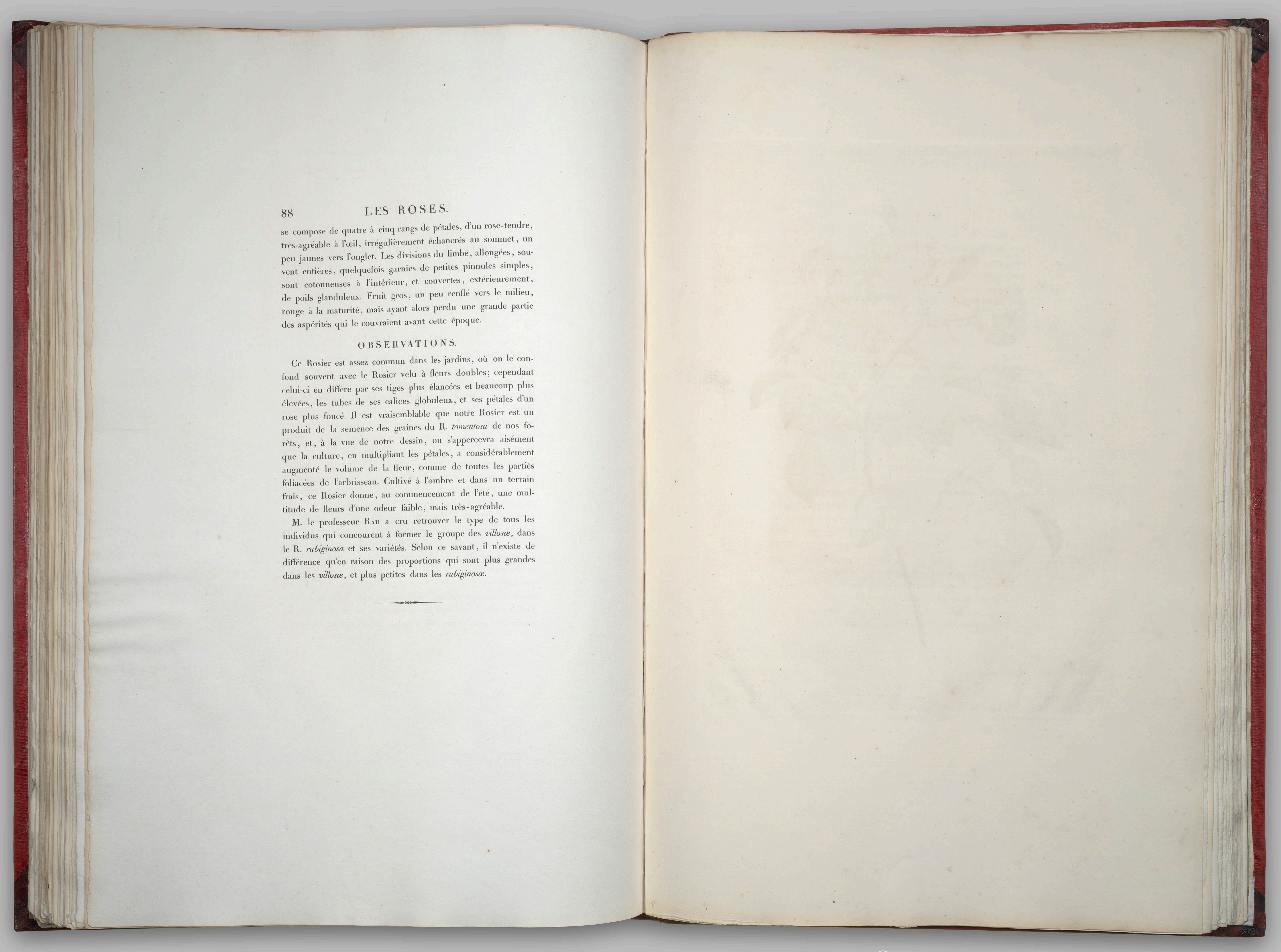


se compose de quatre à cinq rangs de pétales, d'un rose-tendre, très-agréable à l'œil, irrégulièrement échancrés au sommet, un peu jaunes vers l'onglet. Les divisions du limbe, allongées, souvent entières, quelquefois garnies de petites pinnules simples, sont cotonneuses à l'intérieur, et couvertes, extérieurement, de poils glanduleux. Fruit gros, un peu renflé vers le milieu, rouge à la maturité, mais ayant alors perdu une grande partie des aspérités qui le couvraient avant cette époque.

OBSERVATIONS.

Ce Rosier est assez commun dans les jardins, où on le confond souvent avec le Rosier velu à fleurs doubles; cependant celui-ci en diffère par ses tiges plus élancées et beaucoup plus élevées, les tubes de ses calices globuleux, et ses pétales d'un rose plus foncé. Il est vraisemblable que notre Rosier est un produit de la semence des graines du R. *tomentosa* de nos forêts, et, à la vue de notre dessin, on s'appercevra aisément que la culture, en multipliant les pétales, a considérablement augmenté le volume de la fleur, comme de toutes les parties foliacées de l'arbrisseau. Cultivé à l'ombre et dans un terrain frais, ce Rosier donne, au commencement de l'été, une multitude de fleurs d'une odeur faible, mais très-agréable.

M. le professeur Rau a cru retrouver le type de tous les individus qui concourent à former le groupe des *villosæ,* dans le R. *rubiginosa* et ses variétés. Selon ce savant, il n'existe de différence qu'en raison des proportions qui sont plus grandes dans les *villosæ,* et plus petites dans les *rubiginosæ.*